

<https://www.snetap-fsu.fr/Pour-l-avenir-de-la-jeunesse-il-y-a-urgence-a-agir-pour-la-protection-de-tous.html>



Pour l'avenir de la jeunesse, il y a urgence à agir pour la protection de tous les enfants !

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : vendredi 18 juin 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Les 24 et 25 juin, les Assises de la Protection de l'Enfance se tiennent à Nantes en présence du Secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles ainsi que du Garde des sceaux.

Depuis plusieurs années les politiques publiques ont creusé les inégalités et fragilisé les conditions de vie d'une part toujours plus importante de la population. Les gouvernements successifs ont attaqué le système social, socle de nos solidarités intergénérationnelles.

La crise sanitaire a mis en lumière puis renforcé les difficultés économiques et sociales de nombreuses familles et de la jeunesse.

Nous sommes convaincu-es que l'avenir de la société se joue dans la place qu'elle parvient à faire aux jeunes, c'est pourquoi la [FSU](#) revendique un plan ambitieux pour la jeunesse, porteur d'espoirs dans une société plus juste et écologiquement soutenable.

Une jeunesse malmenée !

En France plus de 3 millions d'enfants vivent en-dessous du seuil de pauvreté, 30 000 sont sans domicile fixe et 100 000 sont non scolarisés.

Des milliers de jeunes majeurs et d'étudiants se nourrissent par le biais de distributions alimentaires.

La crise sanitaire a révélé un nombre important de violences intra-familiales dont les enfants sont à la fois victime et témoins.

Les moyens versés par l'État pour mettre en oeuvre les politiques publiques en direction de la jeunesse ne sont absolument pas appropriés.

Le nouveau monde annoncé n'offre que des perspectives angoissantes et dessine un modèle de société dans laquelle toutes les solidarités sont mises à mal.

Des missions de service publics pour la jeunesse sans cesse attaquées !

Alors que la situation nécessiterait un engagement fort de soutien à la jeunesse le Gouvernement fait un tout autre choix :

- une remise en cause conséquente de l'ordonnance de 1945 visant à pénaliser les jeunes plutôt que les protéger avec l'entrée en vigueur du code de la justice pénale des mineur.e.s qui vient consacrer les politiques répressives à l'oeuvre depuis plus d'une vingtaine d'années au dépend de la protection de l'enfance et de la primauté de l'éducatif.
- des réformes des programmes scolaires entérinant le parcours au mérite et la sélection, sources de stress permanent et d'exclusion des plus en difficulté C'est un changement de philosophie des objectifs de l'école : acquérir un socle de connaissances minimal plutôt que d'accompagner les plus fragiles à une évolution sociale.
- Une fragilisation des dispositifs de protection de l'enfance en n'attribuant pas aux Conseil départementaux les moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux.
- Une vision répressive de la relation à la jeunesse à l'espace public plutôt qu'un accompagnement ambitieux par l'éducation populaire permettant à chacun de trouver sa place.
- Une mise à mal des modes d'accueil des plus jeunes enfants par le biais d'une déréglementation.

- Une absence de plan d'envergure en direction de la pédopsychiatrie, laissant ce secteur exsangue et une jeunesse sans possibilité de soins

Le constat est sans appel : sans cesse restructurés, sans moyens, soumis à des injonctions contradictoires, soumis à la libre concurrence du marché, et sommé d'être concurrentielle et financièrement rentable, tous les acteurs concourant à la protection de l'enfance expriment aujourd'hui la perte de sens de leurs missions et l'incapacité à faire face aux besoins fondamentaux de la jeunesse !

Investir pour la jeunesse, c'est investir dans le futur de notre société

La FSU affirme qu'il faut d'urgence un plan massif, coordonné, déterminé et ambitieux pour la jeunesse !

Un plan qui inclue une politique sociale d'ampleur permettant de lutter contre les inégalités de classe, favorisant l'émancipation sociale, les solidarités, le vivre ensemble, un plan réaffirmant la place centrale des services publics dans notre société permettant la lutte contre le mal-logement et la précarité, l'accès de toutes et tous à la santé, l'éducation, la culture, aux sports, autant de conditions qui favorisent l'émancipation de chacun et chacune.

La FSU porte un projet de société pour la jeunesse et revendique :

- le renforcement de tous les services et structures de prévention, de protection de l'enfance et de la jeunesse par le recrutement de personnels qualifiés et reconnus à la hauteur de leurs missions ainsi que par la mise à disposition massive d'infrastructures à destination de la jeunesse.
- un plan d'urgence pour les enfants porteurs de handicap.
- une justice des enfants protectrice, éducative, humaniste et émancipatrice
- le développement du service public de l'insertion
- un droit d'accès des jeunes à la santé physique et psychique, y compris au sein des établissements scolaires dans le cadre des consultations infirmières de premier recours.
- une véritable politique d'accueil et d'accompagnement des mineur-e-s et jeunes majeur-e-s étranger-e-s.
- une véritable politique sociale en faveur des jeunes majeur.e.s.

Des moyens pour la protection de l'enfance, sécuriser l'avenir des plus fragiles

Depuis plusieurs années, les professionnel.le.s, de la protection de l'enfance alertent sur leurs conditions de travail et d'exercice des missions. Ils et elles dénoncent les manques de moyens humains, budgétaires et structurels. La mise à mal de la chaîne de prévention et de protection, des ruptures d'accompagnement pour les enfants et les familles concernées, la remise en cause des acquis sociaux des personnels, la baisse du taux d'encadrement et des niveaux de qualification...impactent la qualité du service à rendre à la population tout en portant atteinte à l'égalité d'accès aux droits sociaux.

La FSU appelle tous les professionnel.les qui concourent à l'avenir de la jeunesse et à la protection de l'enfance à se mobiliser et à participer au rassemblement devant la cité des congrès de Nantes le 25 juin à 11h30 suivi d'une assemblée générale en marge des Assises de la Protection de l'Enfance les 24 et 25 Juin 2021.

Télécharger le préavis de grève pour les travailleurs sociaux et l'ensemble des personnel-les concourant à accompagner la jeune, courrier adressé aux ministres pour la journée du 25 juin 2021.

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>

Pour l'avenir de la jeunesse, il y a urgence à agir pour la protection de tous les enfants !

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH133/capture_d_e_cran_2021-06-18_a_23.14.01-fe328.png]